ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE PERSONNALISE

Reprendre confiance dans mes capacités
Découvrir des clés pour trouver ma place
Faire vivre mes aspirations

Un soutien pour faciliter mon accès à l'emploi !

« L'accompagnement spécifique personnalisé » permet de favoriser l'insertion professionnelle en facilitant l'accès à ses ressources cachées, saisir ce qui compte vraiment pour soi et se sentir plus libre de prendre des chemins différents.

Qui peut y participer ?

- Les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active)
- Les personnes inscrites et accompagnées par Pôle Emploi
- Les salariés en ACI (Atelier Chantier d'Insertion)
- Les jeunes de 16 à 25 ans accompagnés en Mission Locale
- Les personnes bénéficiaires de l'ASS (l'Allocation de Solidarité Spécifique) accompagnées par le SDSEI (Service Départemental des Solidarités et de l'Insertion)
- Le public accompagné par le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) hors RSA
- Les jeunes accompagnés par le SDSEI qui sont accompagnés par un référent de parcours

Comment cela se passe ?

→ 12 heures de **rendez-vous individuels** de **coaching**, réparties sur une période de 6 mois maximum.

PHASE 1 (2H)
Accueil, analyse du besoin

PHASE 2 (9H)
Accompagnement individualisé

PHASE 3 (1H)
Entretien de synthèse tripartite (participant, référent, conseillère)
Bilan de l'accompagnement

En fin d'accompagnement précisez les avancées et les étapes avec votre référent unique de parcours.

Une même conseillère psychologue du travail pour chaque rendez-vous

Informations et inscriptions

Contactez votre référent de parcours SDSEI

https://autonomie64.carte-interactive.net/#/c-1753/point-d-information-du-departement/sdsei

ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE PERSONNALISE :

Avancer pas à pas pour gagner en confiance et passer à l'action.

© Vecteezy.com

PYRENEES ATLANTIQUES LE DÉPARTEMENT

Cibc SUD AQUITAINE